



dire

## Artistes et chiffres rouges

L'artiste, c'est bien connu, a «la tête dans les nuages», ce qui s'associe aisément à l'expression «flou artistique» prisée des journalistes et des politiciens. Or une définition tranchée du statut d'artiste indépendant est en train d'être produite par une institution qu'on n'attendait pas dans ce rôle: l'administration des impôts. Sa logique est simple: «l'homo fiscalis» n'a de droit à l'existence que si des sous peuvent lui être prélevés, donc que s'il est rentable. Un artiste dont le bilan financier est déficitaire n'est pas un artiste, CQFD! Cela paraît comique, mais au fond pas tant que ça (*lire «Artistes indépendants et fiscalité» en p. 3*). Il en découle que les frais provoqués par l'activité créatrice du «pseudo-artiste» (ou «hobbyiste», mais le terme n'existe pas encore) ne sont pas déductibles alors que toute entrée financière est un gain accessoire, donc soumise à taxation: honoraires, cachets, droits d'auteur, etc.

Cette belle manifestation de la pensée unique administrative (et politique?) pourrait avoir de sérieuses conséquences sur la vie quotidienne des auteurs qui – malgré le «flou artistique» dans lequel ils vivent... – mangent, se logent, tombent malades, se déplacent, font des enfants, etc., et ont donc besoin d'argent comme tout un chacun dans nos sociétés dites développées. Argent que leur notoriété d'artiste ne leur procure que rarement en suffisance. Une bureaucratie obtuse se permettant de nier ainsi l'effort que les auteurs indépendants font pour «financer» leur existence et leurs activités de créateur (par des travaux «alimentaires» dont ils souhaiteraient souvent se passer) met en place un projet de société qui raie les artistes de la liste des citoyens actifs ou, pour le dire autrement, qui rend la création artistique impraticable. Une telle aberration ne pourra être battue en brèche que si les auteurs indépendants qui subissent un tel traitement se font connaître des organisations professionnelles auxquelles ils appartiennent pour qu'ainsi puissent être envisagées des motions déposées auprès des parlements cantonaux, tel qu'a commencé à le faire à Zurich l'association «Autrices et auteurs de Suisse».

Il ne faut s'attendre sur une telle question à aucune indignation spontanée citoyenne ou politicienne car elle est conforme aux clichés populistes véhiculés par les grands médias valorisant surtout les stars consensuelles et rentables et s'émerveillant volontiers (proximité et ventes obligent) des talents que manifestent leurs lecteurs à travers leurs hobbies.

Claude Champion  
Président de la SSA

Photo: Roberto Achermann



MIX & REMIX

## Coup d'œil

### savoir

- 2 Statut des auteurs SSA: les résultats du sondage
- 2 Révision de la Loi sur le droit d'auteur
- 3 La fiscalité des artistes
- 3 CIADLV 2006

### comprendre

- 4 Face à Face  
Anne Cuneo et Jacques Sallin –  
Le théâtre amateur et l'Histoire

### aimer

- 7 Les lauréats de TEXTES→en→SCÈNES 2006
- 7 Les nouveautés Théâtre en camPoche
- 8 Regards croisés: Nicole Borgeat sur *Nature morte avec Œuf* de Camille Rebetz





## Indépendants ou salariés? Enquête sur le statut des auteurs

**A** la suite de différentes interventions politiques et économiques pour modifier la Loi sur le droit d'auteur et introduire un article producteur (article qui impliquerait une cession des droits au producteur, ceci indépendamment de tout contrat), la SSA a décidé, après discussion avec ses sociétés sœurs suisses, de faire une enquête auprès de ses membres pour mieux connaître le statut réel des auteurs et les conséquences qu'une telle modification impliquerait pour les droits d'auteur.

Nous avons fait une enquête auprès de tous nos membres (un peu plus de 1500) leur demandant de préciser leur statut d'auteur ainsi que leur domaine d'activité: scène (auteur de théâtre, mime, sketches, etc.), composition (compositeur de musique de scène ou d'œuvres dramatico-musicales) ou audiovisuel (réalisateur ou scénariste).

Sur les 1500 envois, nous avons reçu 528 réponses, soit un peu plus d'un tiers. Si l'on tient compte du fait que beaucoup d'auteurs ne sont plus régulièrement actifs mais membres de la société pour des œuvres anciennes, ce taux de réponses peut être considéré comme très positif et marque bien l'intérêt de nos auteurs pour leur vie professionnelle et les conséquences que cette modification peut avoir sur leurs droits d'auteur.

Les réponses en provenance des trois catégories mentionnées qui représentent les auteurs membres de la SSA se répartissent de la manière suivante:

- scène: 43 %
- compositeurs de musique: 19 %
- audiovisuel: 38 %

Il ressort très clairement de l'enquête que l'auteur salarié représente l'exception dans l'ensemble des réponses. En effet, tout secteur confondu, nous constatons que:

- 83,8 % des auteurs travaillent en tant qu'indépendant
- 14,7 % sont salariés occasionnellement à moins de 40 %
- 1,5 % sont salariés pour la totalité de leur activité d'auteur

Si on examine plus en détail, nous obtenons les résultats suivants par secteur:

- dans le domaine de l'audiovisuel,  
97,4 % travaillent en tant qu'indépendant  
2,6 % sont salariés pour leur travail

- dans le domaine de la scène,  
98,6 % travaillent en tant qu'indépendant  
1,4 % sont salariés pour leur travail

- composition musicale,  
100 % travaillent en tant qu'indépendant



## Révision de la Loi sur le droit d'auteur (LDA)

**E**n date du 10 mars 2006, le Conseil fédéral a adopté un message pour la révision de la Loi fédérale sur le droit d'auteur.

Ce projet de révision fait suite à la signature de la Suisse des deux conventions de l'OMPI signées en 1996 (WCT et WPPT) d'une part, et d'autre part aux nombreuses pressions des certains milieux économiques pour revoir certaines clauses de la LDA de 1993, révision au détriment des auteurs.

Le projet finalement retenu, après de nombreuses consultations, revient à l'essentiel, soit la ratification des deux traités de l'OMPI, et quelques modifications pratiques de la LDA issues d'un consensus des différentes parties.

Les cinq sociétés d'auteur et de droit voisin suisses sont unanimes pour appuyer cette révision sobre et nécessaire, mais resteront extrêmement vigilantes pour suivre l'évolution de ce projet de révision et éviter une dérive au Parlement.

Nous constatons donc que seule une très petite partie de nos membres travaillent en tant que salariés, et qu'en conséquence, un statut prévoyant la cession des droits au producteur serait discriminatoire et fortement pénalisant pour les auteurs. En effet, le producteur-employeur aurait le profit de l'ensemble des droits d'auteur, sans avoir d'obligation quelconque envers l'auteur, avec toutes les conséquences sociales que cela implique pour celui-ci. Le système actuel de la liberté contractuelle permet aux auteurs de négocier avec les producteurs les conditions de création de leur œuvre et de rémunération, et laisse donc un équilibre juste pour les deux parties. Ceci d'autant plus si l'on tient compte que dans la majorité des cas, les producteurs sont en position de force au niveau de leur organisation, en raison des juristes travaillant dans la société ou des avocats à leur service.

La SSA, comme par le passé, défendra par tous les moyens possibles le statut de l'auteur, auquel doit revenir le droit d'auteur lié à l'utilisation de l'œuvre.

*Pierre-Henri Dumont*  
Directeur de la SSA



## Artistes indépendants et fiscalité

L'association **Autrices et Auteurs de Suisse** a publié cet article dans son bulletin de juillet 2005. Il prend appui sur une réalité principalement zurichoise. Toutefois des auteurs romands ont été soumis ces derniers temps à des appréciations tout à fait semblables de la part de leurs autorités fiscales.

**L**es artistes ont sans cesse des problèmes avec les autorités fiscales lorsqu'ils se déclarent indépendants. Surtout s'ils font état de pertes qui ne sont pas entièrement couvertes par le revenu de l'activité indépendante. Mais il est fréquent que les artistes réalisent une partie de leur revenu grâce à des activités dites non indépendantes, dans l'enseignement par exemple. C'est ce qui leur permet de stabiliser le revenu, la plupart du temps variable, de leur activité culturelle. Cependant, les autorités fiscales, en se référant à des décisions de justice, ne reconnaissent souvent pas l'activité artistique comme une activité lucrative mais la considèrent comme un hobby et refusent

même à des artistes qui en produisent la preuve (prix, ventes, bourses de travail, etc.) le statut d'indépendants au regard du droit fiscal. A cet égard, la réponse à une intervention parlementaire dans le canton de Zurich fait valoir qu'une activité artistique, comme toute autre activité indépendante qui ne produit à la longue que des pertes, ne peut pas être une activité lucrative indépendante et que les dépenses qui lui sont liées ne peuvent donc pas être déduites du revenu imposable. Il est expliqué ensuite: «Si aucun bénéfice n'a été réalisé en l'espace de cinq à dix ans, il faut en conclure l'absence d'un but lucratif et donc d'une activité lucrative indépendante.» Concrètement, cela doit signifier que pour les autorités fiscales, les artistes qui restent plus de cinq à dix ans sans faire de bénéfice pratiquent leur art uniquement comme un hobby.

Une telle appréciation revient à méconnaître les conditions de vie et de travail du groupe relativement restreint des artistes professionnels suisses. Même des artistes arrivés ne parviennent pas à assurer

leur subsistance par leur création artistique pendant des années, mais ont besoin d'un gagne-pain accessoire ou d'un ou une partenaire qui finance leur activité artistique.

Pour cette raison, Peter A. Schmid et Peter Anderegg ont présenté au Parlement zurichois un postulat demandant que les réglementations fiscales ou la pratique en vigueur soient modifiées de manière à prendre en considération fiscalement aussi la situation spécifique des artistes indépendants reconnus.

Il est souhaitable que d'autres interventions du même genre soient déposées dans d'autres cantons, afin d'attirer dans tout le pays l'attention des autorités fiscales sur ce problème. Si vous avez donc des contacts avec des membres des législatifs cantonaux, utilisez-les pour amener sur la scène politique, dans toute la Suisse, la question de l'imposition des artistes indépendants. Le secrétariat vous apportera naturellement le soutien nécessaire.

**Informations:** secrétariat AdS,  
sekretariat@a-d-s.ch ou antenne romande  
anne.lavanchy@safemail.ch

## Avril au Portugal

**L**es 5 et 6 avril à Lisbonne, Claude Champion a conduit en tant que président son premier Conseil international des auteurs dramatiques, littéraires et audiovisuels (CIADLV).

Une délégation de plus d'une vingtaine d'auteurs de trois continents, parmi une quarantaine de participants membres de sociétés affiliées à la CISAC, se sont penchés sur des questions cruciales auxquelles doivent répondre les créateurs dans leur vie professionnelle.

La grande vague des «Creative Commons»\* a suscité de graves interrogations car elle risque de mettre à mal des principes fondamentaux du droit d'auteur. Ce système venu des Etats-Unis, basé sur un juridisme simpliste et séduisant, cherche à élargir les rangs des tenants du mythe de la gratuité de l'usage des œuvres échangées sur Internet.

Parmi de nombreux autres thèmes abordés et vivement discutés: la numérisation intégrale future (dans un délai de moins de dix ans) des diffusions radiophoniques et

télévisuelles en Europe (et l'abandon de l'analogique), qui va provoquer d'énormes changements dans les comportements des auditeurs et des téléspectateurs et certainement des auteurs quant à la conception des œuvres.

Le prochain CIADLV aura lieu à Londres en avril 2007.

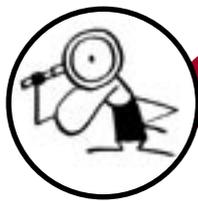
\* Organisation internationale qui propose des contrats en ligne pour permettre au public ou à d'autres créateurs d'obtenir des autorisations non exclusives et sans rémunération d'utilisation d'œuvres.

## Assemblée générale 2006 de la SSA

**E**lle s'est tenue le 10 juin 2006 au Théâtre de Vidy-Lausanne en présence d'une soixantaine de membres et d'invités. Après les rapports du président Claude Champion et du directeur Pierre-Henri Dumont, l'assemblée a approuvé à l'unanimité le Rapport annuel et les comptes 2005, suivant sur ce dernier point le rapport de l'Organe de contrôle. L'assemblée a renouvelé pour trois ans les mandats

d'administrateurs de Claude Champion, Fulvio Bernasconi, Zoltán Horváth, Denis Rabaglia et M<sup>e</sup> Philippe Zoelly. Elle a en outre élu une nouvelle administratrice, Sandra Korol (théâtre), qui remplace Philippe Cohen – chaleureusement remercié pour son engagement en faveur des auteurs –, et elle a renouvelé le mandat de président de la SSA (Claude Champion) pour les prochains trois ans. Le nouveau taux attribué en

2005 au Fonds de solidarité a permis de rééquilibrer ses comptes et un taux inférieur pour 2006 suffira pour assurer son fonctionnement. Suivant la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée a approuvé de modifier les taux d'affectation aux différents fonds pour l'an 2006 de manière suivante: Fonds de prévoyance 3,5% (inchangé), Fonds de solidarité 0,2% (auparavant 0,5%) et Fonds culturel 6,3% (auparavant 6%).



## Face à face : Anne Cuneo et Jacques Sallin

# L'Histoire au théâtre, avec ou sans majuscule

A travers la dramatisation de faits historiques, *A Propos* se penche sur l'écriture théâtrale destinée à des troupes d'amateurs romandes.

### On le fêtera en théâtre !

Il faut écrire une pièce là-dessus ! Il faut un auteur ! Premier constat dans l'équipée des écrivains de théâtre qui travaillent avec des compagnies amateurs : à l'origine d'une écriture se trouve souvent un événement, un jubilé, une fête dont des gens du pays sentent le besoin de symbolisation par le théâtre. Que l'événement soit dramatique ou non – comme l'armée qui tire sur les grévistes à Plainpalais le 9 novembre 1932 et dont Anne Cuneo écrit cinquante ans plus tard une pièce – ou festif – la même Anne Cuneo écrivait l'année dernière pour le jubilé de la troupe du Clédar dans la vallée de Joux *Naissance d'Hamlet* –, qu'il fasse partie de la grande ou de la petite histoire, il est toujours ou presque au centre de la relation entre l'amateur au sens noble et l'auteur.

Deuxième élément essentiel : la confiance et l'ouverture des amateurs face à l'esprit critique plus acerbe du monde professionnel. Si Jacques Sallin écrit aujourd'hui surtout pour sa troupe, le Théâtre Argot, et qu'il a réussi à le professionnaliser au niveau des conditions de travail, il n'a néanmoins pas démarché les théâtres « in ». Pour lui, faire du théâtre, c'est avant tout aller vers les gens, rencontrer, prendre du plaisir. Un plaisir qu'il définit lui-même comme lié à l'esprit de troupe que permet encore le théâtre « amateur ». Quant à Anne Cuneo, elle se rappelle une expérience douloureuse où, chargée à Cologne de la mise en scène de *La seconde surprise de l'amour* de Marivaux – traduction de Heinrich Heine – elle a dû « jouer au gendarme » face à des comédiens professionnels qui souhaitaient créer « leur propre texte ». En Allemagne, on parle de « projet » et non plus de texte ou de théâtre, ajoute-t-elle. La profession ou la mode théâtrale sont ici ressenties comme une dictature, sentiment nettement moins ressenti en Suisse et encore moins dans le monde amateur.

Le dernier sentiment partagé est celui d'une sorte d'apprentissage idéal d'écriture lorsque le travail se fait avec une équipe motivée, un sentiment qui fait référence à l'écriture scénique, impossible à jauger/juger sans l'épreuve des corps et du plateau. Anne Cuneo a plaisir à raconter que lorsqu'elle s'est proposée d'assister à la mise en scène de plusieurs versions d'*Hamlet* par Beno Besson, elle a certainement plus appris à écrire pour le théâtre et pour la narration que dans n'importe quelle autre école ou situation.

### L'ailleurs

Si l'ici et maintenant, la réaction à l'événement, sont constitutifs de l'écriture théâtrale, l'ailleurs compte, bien sûr, ailleurs symbolique ou réel. Anne Cuneo remarque avec regret qu'aucun théâtre professionnel romand n'a jamais joué ses pièces. C'est en Suisse alémanique, en Allemagne surtout, que la femme de théâtre est reconnue et a exercé ses talents. L'exemple de *Une fenêtre sur le 9 novembre* est frappant : écrit à l'occasion du 50<sup>e</sup> du drame de Plainpalais, la pièce est jouée... à Zurich ! dans une salle annexe du Schauspielhaus. Alors qu'on approche de l'anniversaire des 75 ans en 2007, un théâtre genevois s'attellera-t-il à la tâche ?

L'ailleurs, elle le propose au Clédar l'année dernière en leur proposant un travail sur Shakespeare *Naissance d'Hamlet* (encore un jubilé : en 2005, on fête le 400<sup>e</sup> de la célèbre pièce du maître). Le projet séduit et c'est avec la confiance de ses interlocuteurs que l'auteur entre alors dans un long travail d'écriture. Le texte, qui est joué pour les 20 ans de la troupe et à l'occasion duquel on construit un théâtre élisabéthain, n'a pratiquement pas changé par rapport à l'écriture originale. Anne Cuneo ne s'occupe pas ici de mise en scène et fait confiance à ses deux complices. Lorsqu'elle revoit les images du film qu'elle a réalisé lors du travail scénique, Anne Cuneo repense avec ferveur à la cohésion de la troupe et à un élément essentiel pour elle : le Clédar sait s'entourer de professionnels, surtout les deux metteurs en scène – Michel Toman et Sophie Gardaz.

L'ailleurs, pour Jacques Sallin, c'est l'histoire et la science qui le lui apportent. Comme « un os à ronger », dit-il, c'est aussi un moyen de se mettre rapidement au travail, en rat de bibliothèque et en dénicheur de personnes et de documents surprenants. Lorsqu'il écrit *Putain d'histoire d'amour* (Prix Habib 1991) sur les sœurs Papin, il rencontre une femme qui les avait connues et en tire ce qui va être l'inspiration des dialogues. *Eppur si muove...* (1998) vient d'un coup de cœur pour le texte de Jacques Rampal *Célimène et le Cardinal*, écrit en vers libres, et des cours que l'auteur suit alors à l'université de Genève en épistémologie des sciences. La collaboration qu'il engage avec le Musée d'histoire des sciences renforce son sentiment qu'un domaine enrichit l'autre et crée des points de vue. Dans *Le maître de l'œuvre* (2004), la tension dramatique repose sur le tra-

çage d'un pentagramme en public par les deux protagonistes : le maître et le disciple. Si Jacques Sallin met en scène ses propres textes, c'est qu'il a créé une équipe et que le projet a une histoire cohérente depuis le « déclic de l'idée » jusqu'à la relation avec le public. Anne Cuneo préfère quant à elle des relations de confiance avec les gens du métier et aime à voir l'esprit d'un autre s'emparer de ses lignes et leur donner vie.

### L'écriture vit avec la scène

Autant pour Anne Cuneo que pour Jacques Sallin, les textes sont écrits dans le cabinet d'écriture, mais aiment à se frotter à la vie du plateau. Ils en subissent des modifications, des inclinaisons, mais aussi une amélioration de l'adéquation entre l'écriture, les corps et les esprits. Le dialogue généreux et constructif de l'auteur avec les metteurs en scène du Clédar font qu'Anne Cuneo parle d'un « trio miraculeux » et elle ne voit aucune différence entre professionnels et amateurs lorsque le travail est mené avec sérieux. Elle a en effet eu une seule expérience malheureuse et celle-ci – où le texte a été « massacré » – a été causée par l'amateurisme du metteur en scène. Le frottement avec d'autres artistes est aussi un révélateur puissant de certaines timidités d'auteur : après lecture approfondie, les remarques des metteurs en scène ont correspondu exactement à ces timidités et ont encouragé Anne Cuneo à aller jusqu'au bout de ses idées. Pour le reste, « c'est du nettoyage » et des corrections pratiques. Le respect du texte est plus grand dans le monde francophone, ajoute-t-elle, où « l'auteur reste un auteur ».

Si le public du théâtre amateur est « à la fois le même et à la fois différent », comme dit Jacques Sallin, on pourrait finalement dire pareil du travail, à la différence près qu'en France par exemple, on est surpris de voir que parmi les dix auteurs les plus joués, plus de la moitié le sont par des amateurs. Un respect de l'auteur et une relation au monde et à l'histoire qui passe, semble-t-il, plus facilement par l'écriture contemporaine que parmi les professionnels, malgré un grand changement ces dernières années dans notre coin de pays, avec des programmations et des actions qui font de plus en plus la part belle à nos auteurs.

Gérald Chevolet  
Membre du conseil d'administration de la SSA



Naissance d'Hamlet – Une Fantaisie d'Anne Cuneo / production Le Clédar, 2005



## Anne Cuneo

Eclectique, elle partage son temps entre la création dans presque tous les domaines de la littérature, du théâtre et du journalisme. Son œuvre est animée par une participation spontanée aux courants modernistes. Essayiste, elle dessine des portraits des milieux du spectacle dont elle se sent proche: *Le Piano du pauvre* (1975), *La Machine fantaisie* (1976), *Le Monde des forains* (1985), *Benno Besson et Hamlet* (1987/2005). Grâce à ses expériences théâtrales, elle développe une écriture, qualifiée par d'autres de "visuelle", pour écrire de grandes fresques romanesques: *Station Victoria* (1989), *Le Trajet d'une rivière* (1993), *Objets de splendeur* (1996), *Le Maître de Garamond* (2002). Elle réalise une douzaine de films documentaires. Elle a écrit *Naissance d'Hamlet* pour la troupe du Clédar en 2005 et filmé l'expérience sous le titre *Opération Shakespeare à la vallée de Joux* (2006), sorti en juin 2006.

Photo: Jacques-Étienne Bouverd

## Jacques Sallin

Né à Genève en 1955, enseignant, auteur de théâtre et metteur en scène, il a fait des études lointaines d'horloger et d'ingénieur. Il entre au théâtre comme en alcoolisme... petit à petit. Création du Théâtre Argot en 1986. Auteur de pièces, de revues théâtrales et de romans. Création en 2002 du théâtre scientifique pour enfants *Les petits Argonautes*. Obtient le Prix Habib en 1991, le prix Tandem SSA en 2005 pour *Mémoires des Plaisirs de Bouche et Autres Moments*. 2006 le Théâtre Argot fête ses 20 ans.



Photo: Laurent Guiraud

Le Maître de l'œuvre de Jacques Sallin / production Théâtre Argot, 2004



Photo: Eric Debornmeville



## Bourses SSA 2006 à la traduction de pièces de théâtre

Le Fonds culturel de la SSA, attribue **jusqu'à 3 bourses pour un montant global annuel de Fr. 10000.-**, destinées à des traducteurs qui projettent de traduire dans l'une des quatre langues nationales une œuvre théâtrale d'un auteur contemporain et vivant, écrite dans l'une des quatre langues nationales. Délai d'envoi des dossiers de candidature: le **1<sup>er</sup> septembre 2006**.

Règlement disponible à la SSA et sur Internet [www.ssa.ch/rubrique\\_documents/reglements\\_fonds\\_culturel](http://www.ssa.ch/rubrique_documents/reglements_fonds_culturel)

## Bourses SSA pour les compositeurs de musique de scène

Elles sont destinées à des compositeurs dont la musique originale accompagne un spectacle théâtral ou chorégraphique. Le Fonds culturel de la SSA offre **annuellement jusqu'à 5 bourses de Fr. 2000.- à Fr. 5000.- pour un montant global de Fr. 12000.-**. Les décisions d'attribution sont prises par la Commission culturelle de la SSA, sur demande des compositeurs et à tout moment.

Règlement disponible à la SSA et sur Internet [www.ssa.ch/rubrique\\_documents/reglements\\_fonds\\_culturel](http://www.ssa.ch/rubrique_documents/reglements_fonds_culturel)

## Bourse SSA pour les compositeurs d'une œuvre lyrique dramatico-musicale

Elle est destinée à des compositeurs de musique lyrique (opéra, opérette, comédie musicale, drame lyrique). Le Fonds culturel de la SSA offre chaque année **une bourse de Fr. 8000.-** pour les compositeurs. La décision d'attribution est prise par la Commission culturelle de la SSA, sur demande des compositeurs et à tout moment.

Règlement disponible à la SSA et sur Internet [www.ssa.ch/rubrique\\_documents/reglements\\_fonds\\_culturel](http://www.ssa.ch/rubrique_documents/reglements_fonds_culturel)

## Centre des écritures cinématographiques

Aide aux écritures de cinéma Le Céci propose des résidences d'écriture et de création réparties sur deux sessions de six mois. Les résidences au Moulin d'Andé - Céci (d'une durée maximum de deux mois) sont attribuées à des scénaristes, des dialoguistes, des auteurs réalisateurs, des écrivains, des musiciens ou chercheurs travaillant sur les disciplines du cinéma et de l'audiovisuel.

Délai de dépôt des dossiers: **31 octobre 2006**.

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez Marina Lecca au 0033 2 32 59 70 02 ou par mail: [ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr)  
Informations: [www.moulinande.fr/res.htm](http://www.moulinande.fr/res.htm)

## LE ROUGE

### inscription ouverte

La rubrique inscription sur le site [www.lerouge.ch](http://www.lerouge.ch), l'annuaire suisse francophone de la production cinématographique & audiovisuelle, est désormais ouverte.

L'inscription au site Le Rouge vous permet d'inclure vos coordonnées et domaines d'activité dans la base de données du site, accessible uniquement aux visiteurs professionnels possédant un nom d'utilisateur et un mot de passe.

Votre inscription au Rouge vous permet d'être visible sur son site Internet, mais aussi dans son annuaire papier publié tous les deux ans.

## Les compositeurs suisses de musique de films à l'unisson

Depuis quelques mois, il existe une organisation des compositeurs de musiques de films en Suisse: **Union of Film Music Composers / UFMC Switzerland**. Elle a été officiellement créée le 3 décembre 2005 et depuis sa création, l'engouement des compositeurs de musiques de films inscrits ne s'est pas démenti. Ceci prouve sans conteste qu'il était nécessaire de voir les intérêts de la musique de film et d'audiovisuel représentés au niveau national ainsi qu'auprès des institutions partenaires. L'UFMC / Switzerland est membre de l'Association de Patronage du Ciné-bulletin. L'UFMC / Switzerland invite les compositeurs à s'informer de ses activités et à rejoindre l'Union comme membre actif. Les autres professions intéressées (réalisateurs, enseignants, journalistes, musiciens etc.) peuvent s'inscrire comme membre passif. L'UFMC / Switzerland est par ailleurs membre fondateur, avec la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre, de la Federation of Film and Audiovisual Composers of Europe ([www.fface.eu](http://www.fface.eu)).

UFMC / Switzerland  
Avenue Ruchonnet 2  
CH 1003 Lausanne  
[www.ufmc.ch](http://www.ufmc.ch)



Photo: Jolanda Herrad





# aimer

## TEXTES → en → SCÈNES 2006

Quatre nouveaux textes de théâtre s'écrivent cette année et, au début de l'an prochain, vous aurez le privilège de les découvrir en lecture scénique avant de les voir mis en scène, nous l'espérons très vivement, dans l'un des onze théâtres romands partenaires de l'opération.

De juin à novembre,

- Odile Cornuz
- Julie Gilbert
- Valérie Poirier
- Nadège Réveillon

vont participer aux résidences **TEXTES → en → SCÈNES 2006** à L&arc Romainmôtier avec le dramaturge français Enzo Cormann.

Parmi 15 candidats, ces quatre auteurs et leurs projets ont été choisis par un jury composé de Sophie Gardaz, comédienne et metteur en scène, François Marin, metteur en scène, Isabelle Rüf, journaliste littéraire, Gisèle Sallin, metteur en scène, ainsi que du dramaturge de l'atelier.

**TEXTES → en → SCÈNES 2006**, comme l'édition précédente, est une initiative de la Société Suisse des Auteurs, de Pro Helvetia, du Pour-cent culturel Migros, de l'association Autrices et auteurs de Suisse. Elle est soutenue par la Loterie Romande.

Julie Gilbert, Odile Cornuz, Valérie Poirier, Nadège Réveillon



## Nouvelle bourse à une auteure SSA

Sandra Korol, dont la pièce **KilomBo** a fait salle comble à La Passerelle du Théâtre Vidy-Lausanne en mars et qui a vu sa dernière pièce **Salida**, écrite dans le cadre de **TEXTES → en → SCÈNES 2004**, créée en mai au Théâtre l'Alhambra à Genève, vient de décrocher la première bourse à l'écriture du canton de Vaud de Fr. 10000.- pour un projet de pièce intitulé **Camilla ou les Festins funèbres**.

## Visions du Réel: palmarès 2006



City Walls – My own private Tehran d'Afsar Sonia Shafie

Le jury « Cinéma Suisse » composé d'Anna Glogowski (France), Franz Grabner (Autriche) et Daniel Waser (Suisse) a décerné le **Prix SSA/Suissimage** doté de Fr. 10000.- à **City Walls – My own private Tehran** d'Afsar Sonia Shafie (Suisse/Iran). Ce même jury a attribué le Prix Télévision Suisse Romande (Fr. 7000.-) à **Geisendorf** de Frédéric Baillif (Suisse).

## Collection « Théâtre en camPoche »

### ENJEUX et RÉPERTOIRE

Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> volumes dans la collection **Théâtre en camPoche** publiée par Bernard Campiche Editeur en partenariat avec le Fonds culturel de la SSA viennent de paraître:

- **Théâtre II** de Jacques Probst  
*Jamais la mer n'a rampé jusqu'ici* (1974); *L'Amérique* (1975); *La Septième Vallée* (1977); *Le Quai* (1978); *Missaouir la ville* (1982); *Le Chant du Muezzin (Par-dessus le monde le chant du muezzin à la pointe du minaret)* (1994).

### • ENJEUX 2

Claudine Berthet:

*En haut de l'Escalier*

Nicolas Couchepin:

*Les Yeux ouverts*

Sandra Korol: *Salida*

Camille Rebetez:

*Nature morte avec Œuf*

Présentation détaillée sur le site de l'éditeur: [www.campiche.ch](http://www.campiche.ch)

Ces ouvrages peuvent être commandés soit chez Bernard Campiche Editeur au 024 441 08 18 / [info@campiche.ch](mailto:info@campiche.ch), soit en librairie.



Théâtre II de Jacques Probst

**ENJEUX 2**  
de Claudine Berthet,  
Nicolas Couchepin,  
Sandra Korol,  
et Camille Rebetez

# Regards croisés

**Nicole Borgeat, réalisatrice, est allée voir *Nature morte avec Œuf*, une pièce de Camille Rebetz**

**L**e beau texte de Camille Rebetz est empreint d'enfance: fulgurances cauchemardesques, monstres sordides, peurs primitives. On dirait un gamin qui tape du pied, stupéfait de découvrir la cruauté du monde et non moins stupéfait de découvrir sa propre cruauté. Il tire un portrait crasseux de notre humanité: rebouteuse bigote et rance, bellâtre lâche et parfois vraiment lamentable, bossue qu'on voudrait détentrice de la sagesse des exclus mais qui n'en finit plus de ne pas pouvoir s'aimer. Et enfin, un impuissant qui se prend pour

Dieu et propose à la bossue, enceinte – deux bosses presque harmonieuses – une taxidermie curieuse. Il veut l'immortaliser dans son imperfection: une nouvelle icône de la création à l'image de ce «monde qui pue». Il lui vend l'éternité. «Plutôt crever!» qu'elle lui répond, avec cet humour cinglant qui caractérise l'écriture de Camille Rebetz. Son verbe, étonnant et inventif, transcende à chaque instant le noirceur de son propos.

Le metteur en scène Andrea Novicov a choisi, en toute intelligence, d'approcher cette farce tragique par la retenue.



*Nature morte avec Œuf* de Camille Rebetz / production Compagnie Angledange, 2006



Sa lecture au scalpel évite toute redondance et crée un véritable dialogue entre la mise en espace et le texte. La scène, tel un manège, tourne sur elle-même, passant d'un espace à l'autre, de l'extérieur à l'intérieur, avec la rapidité d'un montage de cinéma. Au cinéma, il emprunte aussi des atmosphères à David Lynch: éclairages mordorés, adultes prêts à dévorer leurs enfants pour survivre, monstres en tout genre. A des acteurs extraordinairement justes, il a fait travailler la langue riche et puissante de Camille Rebetz pour qu'elle coule, facile, rapide, comme un flot. Et ils se sont si bien approprié ses mots qu'ils nous font aimer ces personnages même lorsqu'ils nous révèlent l'envers de leur âme.

A l'exclamation désespérée de l'auteur répond le «et alors?» du metteur en scène. Dans cet interstice entre le chaos baroque de l'un et l'économie de l'autre naît une ambiguïté qui pose question, un espace pour marier l'humain et le monstre, un lieu où se regarder...

Photos: Christian Lütz

Nicole Borgeat



# SE SOUVENIR

## Déclarations fiscales

Un accord entre la SSA et l'administration fédérale des contributions (AFC) est en vigueur depuis l'année fiscale 2005. Il concerne les droits générés par des exploitations des œuvres de nos membres à l'étranger.

En effet, la plupart des Etats prévoient le prélèvement d'un impôt à la source lorsque les revenus de droits d'auteur sont versés à un bénéficiaire dont le domicile fiscal se trouve dans un autre pays. La plupart des Etats soumettent toutefois les revenus d'origine étrangère à l'impôt national. C'est pour régler ce qui constitue finalement une double imposition que les Etats signent des conventions. Celles-ci stipulent en général une réduction de l'impôt à la source, à la condition que le bénéficiaire déclare son revenu provenant de l'étranger dans son pays de résidence. Afin de pouvoir faire bénéficier l'ensemble des membres résidant en Suisse de ces réductions de l'impôt à la source, la SSA est dorénavant contrainte de communiquer à l'AFC l'identité des auteurs ayant reçu plus de Fr. 1500.- par année et par pays d'origine des droits. Nous rappelons donc à nos membres de ne pas oublier de mentionner les sommes perçues au titre du droit d'auteur sur leur déclaration fiscale.

## Changements d'adresse

Avez-vous ou comptez-vous prochainement déménager? Avez-vous changé de compte bancaire? Afin de recevoir vos décomptes de droits et les informations de la SSA sans retard, merci d'annoncer les changements à: [marie.genton@ssa.ch](mailto:marie.genton@ssa.ch)

## Festival international du film Locarno

**Le mardi 8 août est déclaré «Journée du cinéma suisse». Ce jour-là, notre cinématographie sera à l'honneur dans toutes les salles, dans tous les lieux.**

La proclamation du palmarès du concours «**Bourses SSA 2006 au développement de scénarios**» (trois bourses de Fr. 25000.- chacune) aura donc également lieu **mardi 8 août à 11 h** à la salle de cinéma **La Sala** à Locarno, en avant-programme d'un film de la section «Appellations Suisse». La Fondation SUISA pour la musique décernera aussi son Prix de la meilleure musique de film à un compositeur suisse. L'événement est organisé en collaboration avec le Festival de Locarno et Swissfilms.

### Apéritif et fête

Toujours à l'occasion de la «Journée du cinéma suisse», l'Office fédéral de la culture, en collaboration avec la nouvelle direction du Festival de Locarno et les cinq sociétés suisses de perception (SSA, SUISSIMAGE, SUISA, PROLITTERIS, SWISSPERFORM), invite tous les professionnels, les journalistes et les officiels d'abord à un apéritif en fin d'après-midi, puis à une grande fête au **Lido** après la projection du soir sur la Piazza Grande.

### Stand SSA-Suissimage

Au vu du succès rencontré lors des précédentes éditions du Festival de Locarno, SUISSIMAGE et la SSA ont décidé de reconduire leur stand cette année au Palazzo Sopracenerina, le centre d'accueil et d'information du festival, sur la Piazza Grande. Des collaborateurs/collaboratrices de SUISSIMAGE/SSA seront donc présents pour répondre à vos demandes concernant les droits d'auteur pendant la durée du festival, soit du **2 au 12 août 2006**. Deux accès Internet à haut débit seront mis gracieusement à la disposition des membres des deux sociétés qui pourront ainsi y naviguer ou encore consulter leur messagerie.

*Dopo il successo riscontrato questi ultimi anni al Festival internazionale del film di Locarno, SUISSIMAGE e SSA hanno deciso di ricondurre il loro stand quest'anno al Palazzo Sopracenerina, il centro d'informazione del Festival in Piazza Grande. Dei dipendenti SUISSIMAGE e SSA saranno dunque presenti per rispondere alle vostre domande concernenti i diritti d'autore per tutta la durata del festival ossia dal 2 al 12 agosto 2006. Due computer con accesso ad Internet ad alta velocità saranno messi a disposizione gratuitamente dei soci che potranno navigare o consultare la loro e-mail.*

*A presto in Piazza Grande!*



### A PROPOS

Bulletin d'information trimestriel de la Société Suisse des Auteurs (SSA)

Rue Centrale 12/14  
Case postale 7463  
CH - 1002 Lausanne

Administration générale  
Tél. 021 313 44 55  
Fax 021 313 44 56  
[info@ssa.ch](mailto:info@ssa.ch)  
[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch)

Rédaction A Propos  
Tél. 021 313 44 74  
[nathalie.jayet@ssa.ch](mailto:nathalie.jayet@ssa.ch)

Fonds culturel  
Tél. 021 313 44 66  
[jolanda.herradi@ssa.ch](mailto:jolanda.herradi@ssa.ch)

Comité de rédaction  
Denis Rabaglia (responsable), Nathalie Jayet (secrétaire de rédaction), Claude Champion, Gérald Chevrolet, Isabelle Daccord, Charles Lombard, Zoltán Horváth

Collaboration à ce numéro  
Nicole Borgeat, Pierre-Henri Dumont, Jolanda Herradi

Correction  
Anne-Sylvie Sprenger

Graphisme  
Dizain, Jean-Pascal Buri

Illustrations  
Mix & Remix

Impression  
Presses Centrales Lausanne SA